



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 mars 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 Février 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 Mars 2000

**Promesse de vente avec la société I.C.A. (Indice Consultants Atlantique)
pour un local à usage de bureaux, Résidence de l'Angélique I**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à Mme Isabelle ANELONE.

Excusés :

Adjoints :

Mme Marie-Josèphe SOULISSE

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La société I.C.A. (Indice Consultants Atlantique), dont le siège social est à Bordeaux, est un cabinet de ressources humaines, spécialisé depuis 1989, dans le reclassement professionnel sur la France entière. Elle est notamment implantée en Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Limousin avec une Direction régionale à Chauray comptant 8 salariés.

I.C.A. recherche de nouveaux locaux à compter du 1er Juillet 2000, suite à la cession de son immeuble chauraisien à la M.A.A. F.. Cette société souhaite acquérir les 213 m² de bureaux situés à l'entresol de l'Angélique I, appartenant à la Ville de NIORT.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- promettre de céder au 1er juillet 2000 sous conditions suspensives à la Société I.C.A. ou toute société qu'elle désignera pour réaliser l'opération, 213 m² de bureaux situés à l'entresol de l'Angélique I entrées C et D, composés des lots 427 (15 millièmes), 429 (29 millièmes), 430 (70 millièmes), 445 (70 millièmes) et 446 (29 millièmes) ;
- fixer le prix de vente à 500 000 F au vu de l'avis des domaines en date du 25 octobre 1999.
- préciser que les frais d'agence (15 000 F HT) et de notaire (37 210 F) seront à la charge de l'acquéreur.
- fixer l'acompte afférent à cette promesse de vente à 6 % du montant net vendeur soit 30 000 F. Le versement de l'acompte, acquis par la Ville en cas de non réalisation de la vente, interviendra à la signature de la promesse de vente. Le solde du prix sera versé comptant à la signature de l'acte authentique qui interviendra au plus tard le 1er juillet 2000 ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la promesse de vente entre la Ville de NIORT et la société I.C.A. ou toute société qu'elle désignera pour cette opération ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique si la vente intervient dans les conditions définies dans la promesse de vente à savoir lorsque les conditions suspensives auront toutes été levées. Le prix de vente sera alors payé comptant (déduction faite de l'acompte versé) à la signature de cet acte authentique ;
- préciser que la somme résultant de cette cession sera inscrite en recette de la sous fonction 927 711 au compte 775

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD